



Affaire 03-120723

Mutation foncière – Vente de terrains communaux

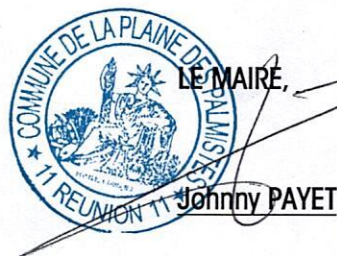
NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **05 juillet 2023** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **25**

Absents : 03

Procurations : 01

Total des votes : 26

Secrétaire de séance : NALEM Emilie



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DOUZE
JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois le **DOUZE JUILLET** à **DIX SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Frédéric AZOR conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Mickaël PAYET conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : Érick BOYER conseiller municipal à CHEVALIER Joseph Luçay

Publicité faite le 20/07/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230712-DCM03-12072023-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

Affaire 03-120723

Mutation foncière – Vente de terrains communaux

Le Maire rappelle que par délibération n°10-141021, le Conseil Municipal a validé les modalités et règlement de cessions des terrains communaux.

Par délibération en date du 25 mai 2022, l'Assemblée a validé la cession de plusieurs lots attribués suite à un appel à candidatures et a décidé de confier la commercialisation des parcelles communales non attribuées à trois agences immobilières dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

Par délibération en date du 28 septembre 2022, le Conseil Municipal a validé la cession de huit parcelles qui ont fait l'objet d'une proposition ferme d'achat par les agences immobilières retenues.

Le Maire informe l'Assemblée du désistement des acquéreurs retenus sur la parcelle AC 563 (Affaire 05-280922) et indique que ladite parcelle a été intégrée à la liste des terrains à commercialiser par l'intermédiaire des agences immobilières.

Il rappelle dans le tableau ci-dessous, la concordance des lots, la superficie et le prix de vente des parcelles restantes non attribuées :

| REFERENCE CADASTRALE | ADRESSE | SURFACE | PRIX DE CESSION HT |
|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| AC 563 | Rue Dureau | 457 m ² | 70 400,00 € |
| AC 558 | Rue Dureau | 530 m ² | 69 300,00 € |
| AD 403 | Rue de la République | 1 366 m ² | 166 000,00 € |

Une agence immobilière a fait parvenir à la Commune une proposition ferme d'achat pour la parcelle AC 563, émanant des époux ETHEVE Jean-Hugues et Estelle.


Il est donc proposé au Conseil Municipal la cession du terrain suivant. Le prix de vente s'entend hors frais notariaux et hors frais d'agence devant rester à la charge des acquéreurs. L'offre est assortie d'un délai de 6 mois, à réception de la décision du Conseil Municipal, pour que l'acquéreur lève l'option. Au-delà de ce délai de réalisation de la vente, l'offre deviendra caduque et la Commune se réserve le droit d'annuler la présente décision, sans autre formalité.


| REFERENCE CADASTRALE | ADRESSE | SURFACE | PRIX DE CESSION HT | ACQUEREURS |
|----------------------|------------|--------------------|--------------------|--|
| AC 563 | Rue Dureau | 457 m ² | 70 400,00 € | ETHEVE Jean-Hugues et COQUELIN épouse ETHEVE Estelle |

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **ACCEPTE** la cession précitée, hors frais de notaire et d'agence restant à la charge des acquéreurs,
- **CHARGE** l'étude de Maître LOCATE, notaire à Saint-Denis, de l'établissement de l'acte notarié,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette cession.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET





RESEAU D'AGENTS IMMOBILIERS MANDATAIRES
LA REUNION - LA METROPOLE

Le 04 MAI 2023

FICHE DE VENTE TERRAIN: MAIRIE PLAINE DES PALMISTES / ETHEVE

VENDEURS

Commune des la Plaines des Palmistes

Monsieur Maire PAYET Johnny

[Dossier en étude de Maitre LOCATE notaire à Saint-Denis](#)

ACQUEREUR

Monsieur ETHEVE Jean-Hugues née le 17/04/1971 à Ste-Clotilde

Madame COQUELIN épouse ETHEVE Estelle née le 25/05/1973 à Vernon

Tel: 0693519672

Mail: etheveestelle@gmail.com

Adresse : 10 A impasse Léo 97418 Bois court - La plaine des cafres

Montant du prêt : acquisition sans prêt bancaire

LE BIEN

Terrain constructible de 457 m² cadastré A C 563 chemin Dureau , 97431 Plaine des Palmistes

PAS DE SEQUESTRE

NEGOCIATION : 77440 euros FAI

Net vendeur: 70400euros

7040 euros Honoraire de l'agence

Négociateur : Charles MAILLOT de HA Immo : 0692742404, mail : c.maillot@ha.immo

Sous réserve de la validation par le Conseil Municipal .

Le Maire,



SAS F&C IMMOBILIER - 4 rue Franck Camille Cadet - ZIE Les Sables - 97427 L'ETANG SALE

RCS : 890 737 810 - SAINT PIERRE de la Réunion -

Carte de Transaction n° CPI 9742 2020 000 045 143 délivrée par la CCPI de la Réunion le 11-12-2020

RC Professionnelle police n° 103165800 MMA IARD SA - www.ha.immo

Accusé de réception en préfecture
1074231879008912060712101003-12072023-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023